



Pū Ti'aauraa e Faaineineraa Tōro'a

Communiqué du 28 septembre 2021

INFORMATION CONCOURS ET EXAMENS PROFESSIONNELS

La situation sanitaire apparaissant à ce jour maîtrisée, et le dispositif de mesures sanitaires et règlementaires applicables permettent de nouveau l'organisation des :

ÉPREUVES ORALES D'ADMISSION des EXAMENS PROFESSIONNELS des spécialités « sécurité civile » et « sécurité publique »

Les épreuves orales d'admission se dérouleront **les mercredi 27, jeudi 28 et vendredi 29 octobre 2021, à Tahiti.**

Important : Les candidats venant des îles sont priés de prendre leurs dispositions concernant les réservations liées aux déplacements.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter le service en charge de l'organisation des examens professionnels par téléphone : 40 54 78 21 ou par mail à examen.professionnel@cgf.pf.

ÉPREUVES ÉCRITES D'ADMISSIBILITÉ des CONCOURS DE CATÉGORIE B pour l'accès aux grades de « major » (sécurité civile) et de « chef de service de classe normale » (sécurité publique)

Les épreuves écrites d'admissibilité se dérouleront le **mardi 9 novembre 2021, à l'hôtel le Tahiti by Pearl Resorts (Arue).**

Les épreuves orales d'admission se dérouleront à compter du **lundi 10 janvier 2022, à Tahiti.**

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter le service en charge de l'organisation des concours par téléphone : 40 54 78 30 ou par mail à concours@cgf.pf.